DOSSIER D'ÉTUDE

ATTENTES ET BESOINS DES CLUBS EN TERMES DE FORMATIONS

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Juillet 2023

SOMMAIRE

- Contexte et objectifs de l'étude p 3
- Signalétique des répondants p 5
- Résultats détaillés p 7
 - ❖ Encadrement sportif p 8
 - ❖ Encadrement dirigeants p 19
 - ❖ Questions diverses sur la formation p 22
 - ❖ Emploi p 25

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

« COMPRENDRE POUR AGIR »

Contexte & Objectifs de l'étude

- L'Institut Régional d'Emploi et de Formation (IREF) de la LIFR propose à date :
 - 6 Brevets Fédéraux (BF),
 - 2 Certificats Fédéraux (CF),
 - le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Technicien de rugby à XV »
 - Depuis cette saison 2022/2023, le BPJEPS spécialité Educateur sportif mention Rugby à XV

- Aujourd'hui, la LIFR souhaite connaitre les besoins de formation des clubs au niveau de leur encadrement sportif ainsi que de leurs dirigeants afin de pouvoir mieux adapter son offre à ceux-ci.

- Le sondage a été envoyé à l'ensemble des 150 présidents de club. 23 d'entre eux y ont répondu favorablement. Compte-tenu de cet échantillon relativement faible, les résultats observés doivent être interprétés comme des grandes « tendances » plutôt que des statistiques fiables

SIGNALETIQUE DES REPONDANTS

Les 23 clubs participants (par CD)

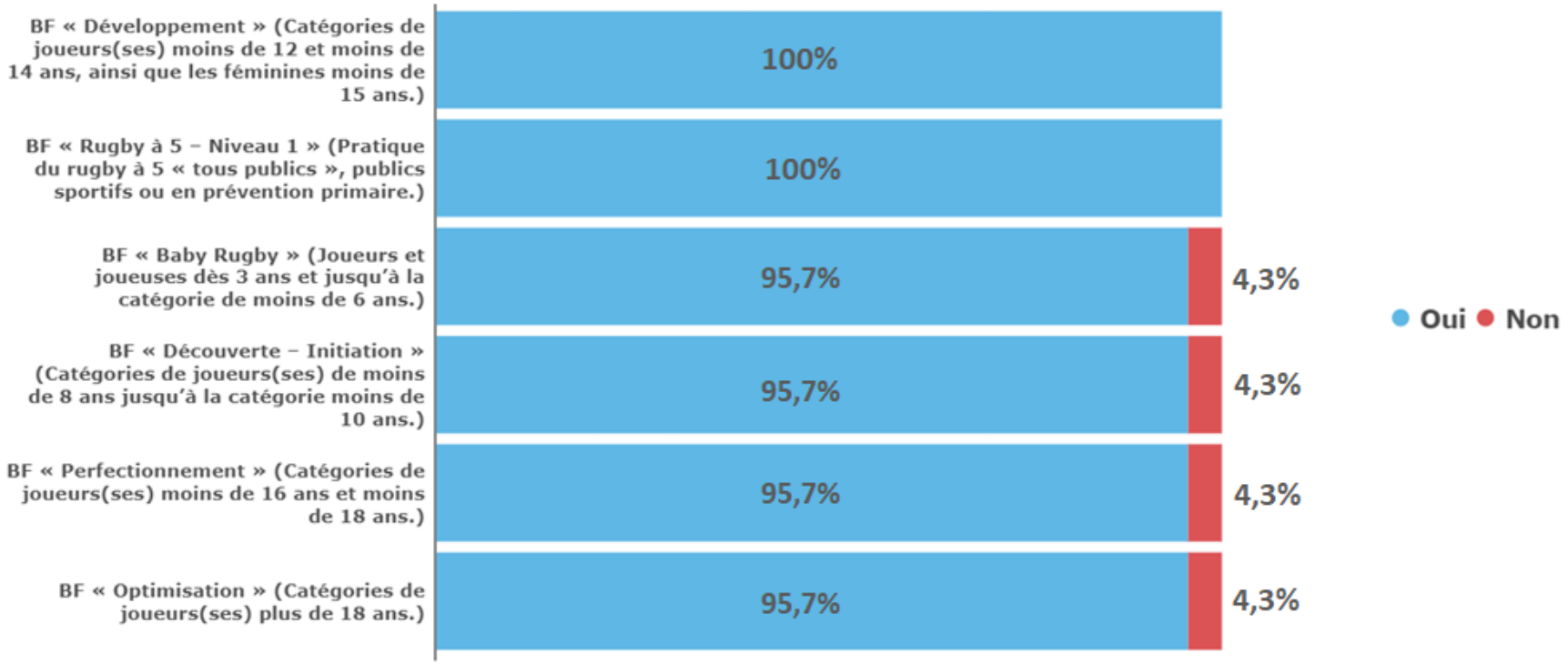


RESULTATS DETAILLES

ENCADREMENT SPORTIF

CONNAISSANCES DES BREVETS FEDERAUX (BF)

Q : Saviez-vous que l'IREF de la LIFR dispense les formations aux Brevets Fédéraux (BF) suivants ? *Une seule réponse possible*

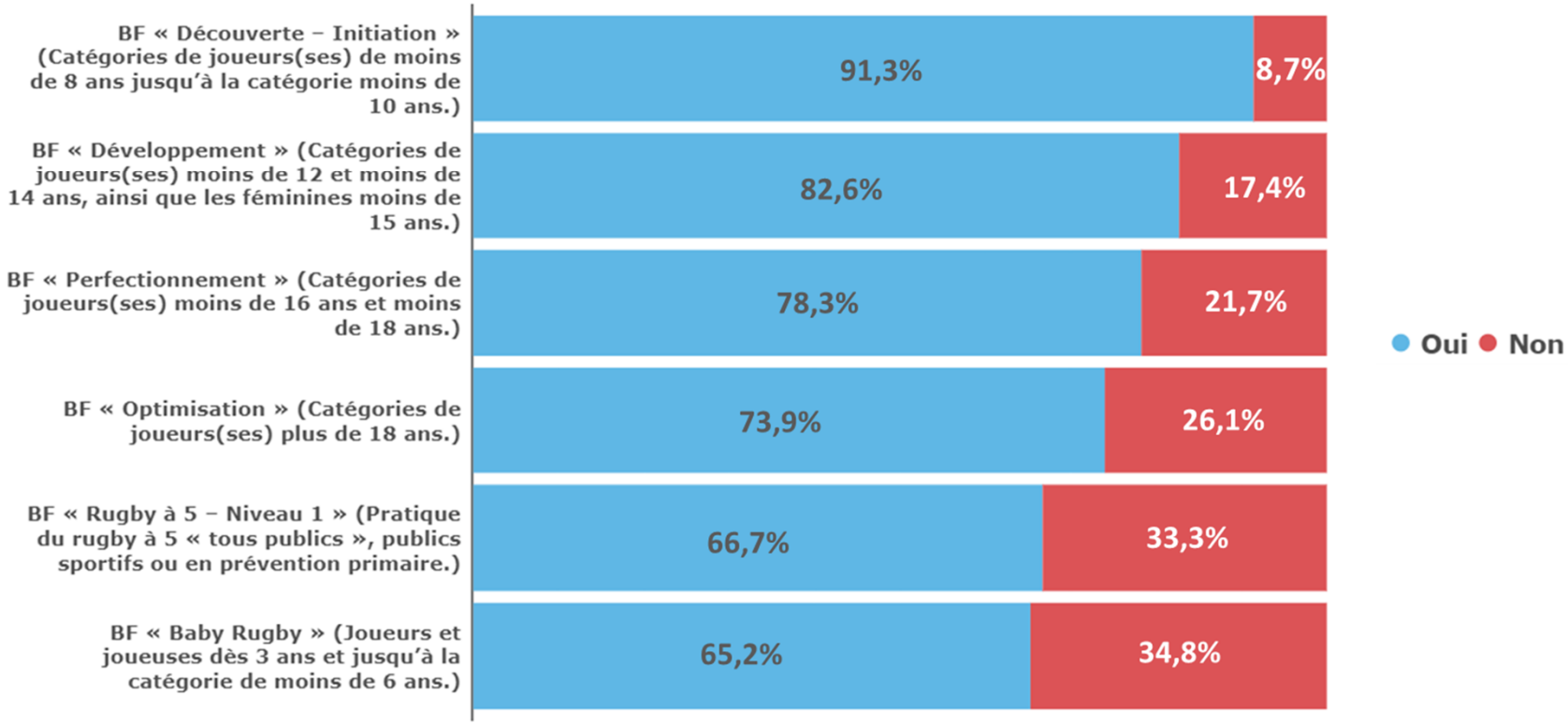


⇒ **Une très bonne connaissance (97% en moyenne) des formations aux Brevets Fédéraux (BF)**

Base = 23

INSCRIPTIONS AUX BREVETS FEDERAUX (BF) POUR LA SAISON PASSEE

Q: Votre club a-t-il déjà inscrit un(des) éducateur(s) à l'une de ces formations ? *Une seule réponse possible*

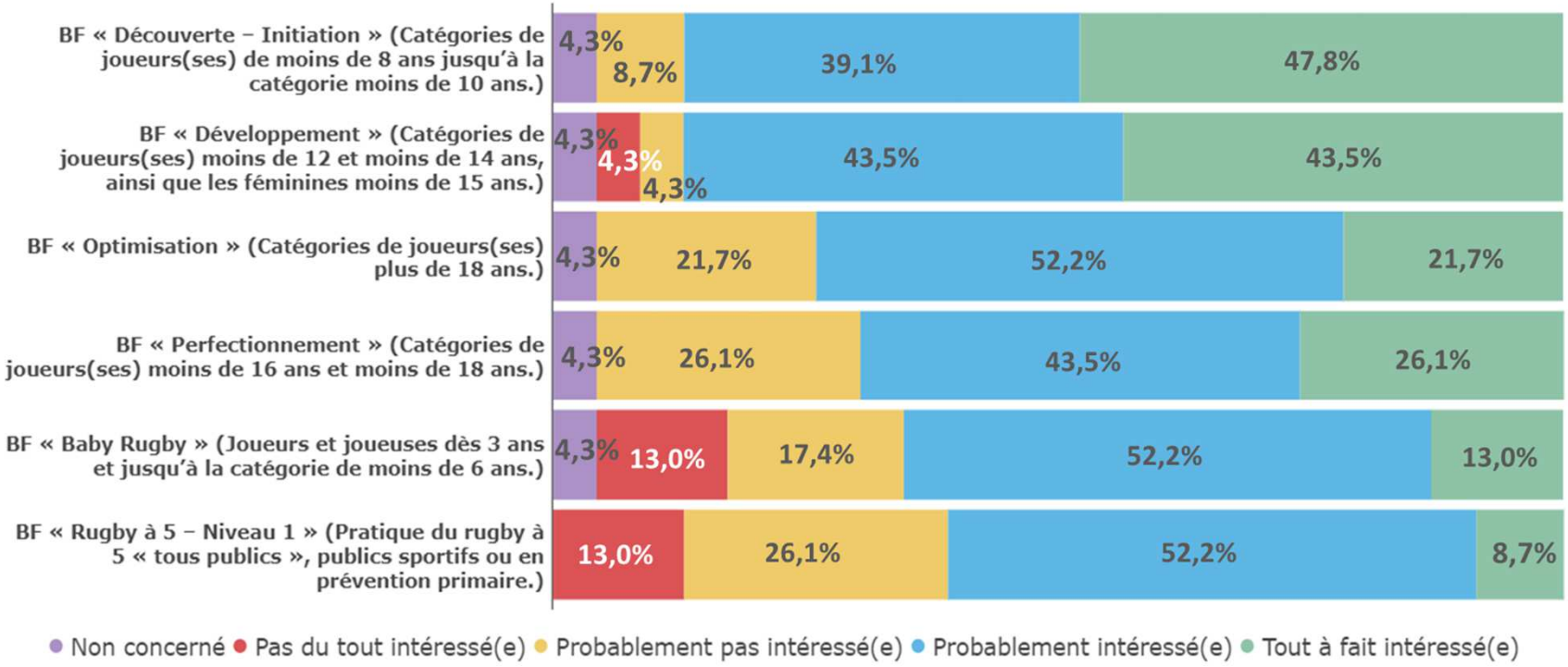


⇒ **Une moyenne de 76% en termes d'inscriptions aux Brevets Fédéraux sur la saison passée**

Base = 23

INSCRIPTIONS AUX BREVETS FEDERAUX (BF) POUR LA SAISON PROCHAINE

Q: Dans quelle mesure votre club serait-il intéressé, la saison prochaine, par l'une de ces formations pour votre ENCADREMENT SPORTIF ? *Une seule réponse possible*

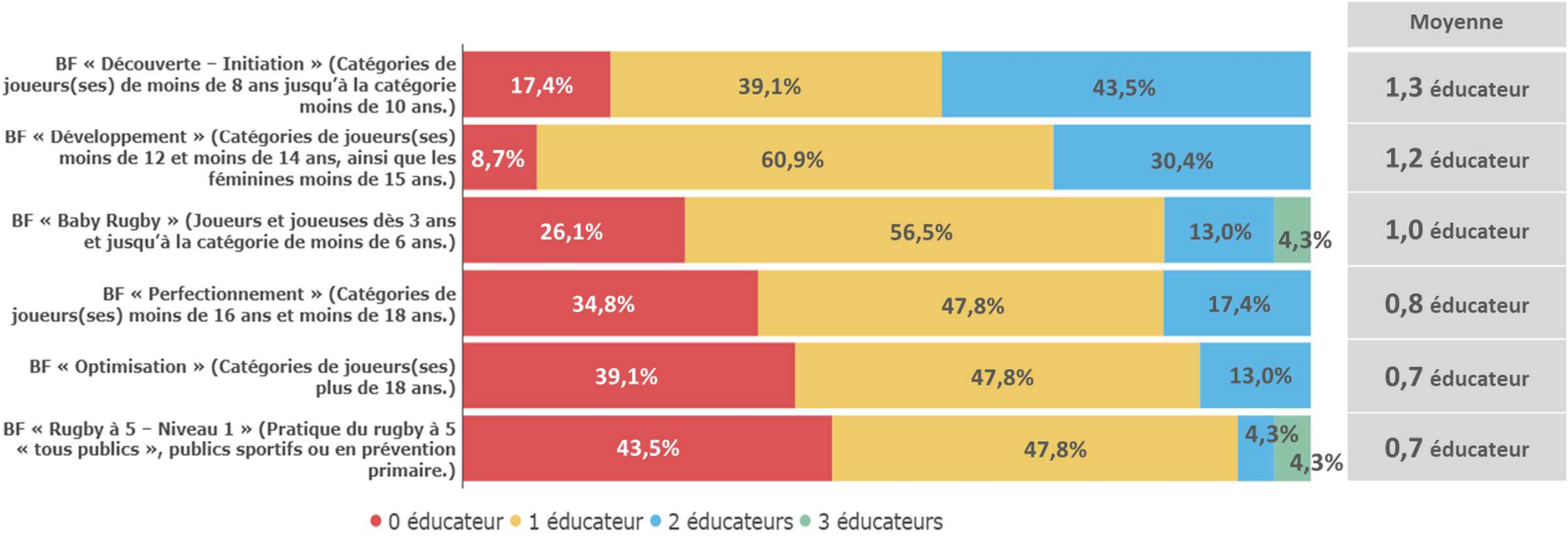


Somme « Probablement intéressé(e) » + « Tout à fait intéressé(e) » (Hors « Non concerné »)
90,9%
90,9%
77,3%
72,7%
68,2%
60,9%

⇒ **Une moyenne de 77% en termes d'inscriptions aux Brevets Fédéraux pour la saison prochaine** *Base = 23*

NOMBRE D'EDUCATEURS AUX BREVETS FEDERAUX (BF) POUR LA SAISON PROCHAINE

Q: Pour les formations pour lesquelles votre club serait intéressé, combien d'éducateurs prévoyez-vous d'inscrire la saison prochaine par type de BF ? *Une seule réponse possible*



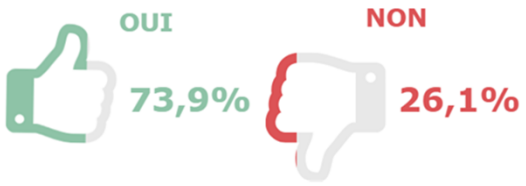
Base = 23

CONNAISSANCE DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE « TECHNICIEN DE RUGBY A XV » (CQP)

Le CQP peut être considéré comme se situant entre les BF et les diplômes d'Etat qui nécessitent un investissement temporel et financier importants. Le CQP permet d'élever le niveau de compétence de l'éducateur en lui permettant d'exercer l'activité à temps plein contre rémunération sans que ce soit une obligation. Ce Certificat est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et il est reconnu au niveau national.

La formation CQP "Technicien de rugby à XV" s'effectue en 6 séminaires composés de 2 journées complètes + une demi-journée, pour un prix d'inscription de 2000€, pour la saison 2022/2023.

Q: Saviez-vous que l'IREF de la LIFR dispense cette formation au CQP ?
Une seule réponse possible



Q: Votre club a-t-il déjà inscrit un(des) éducateur(s) à cette formation au CQP ?
Une seule réponse possible



Q: Saviez-vous que cette formation au CQP peut être financée par Pôle Emploi pour vos éducateurs de moins de 26 ans qui seraient sans formation, sans emploi durable dans le cadre du dispositif de l'Etat : Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) ?
Une seule réponse possible



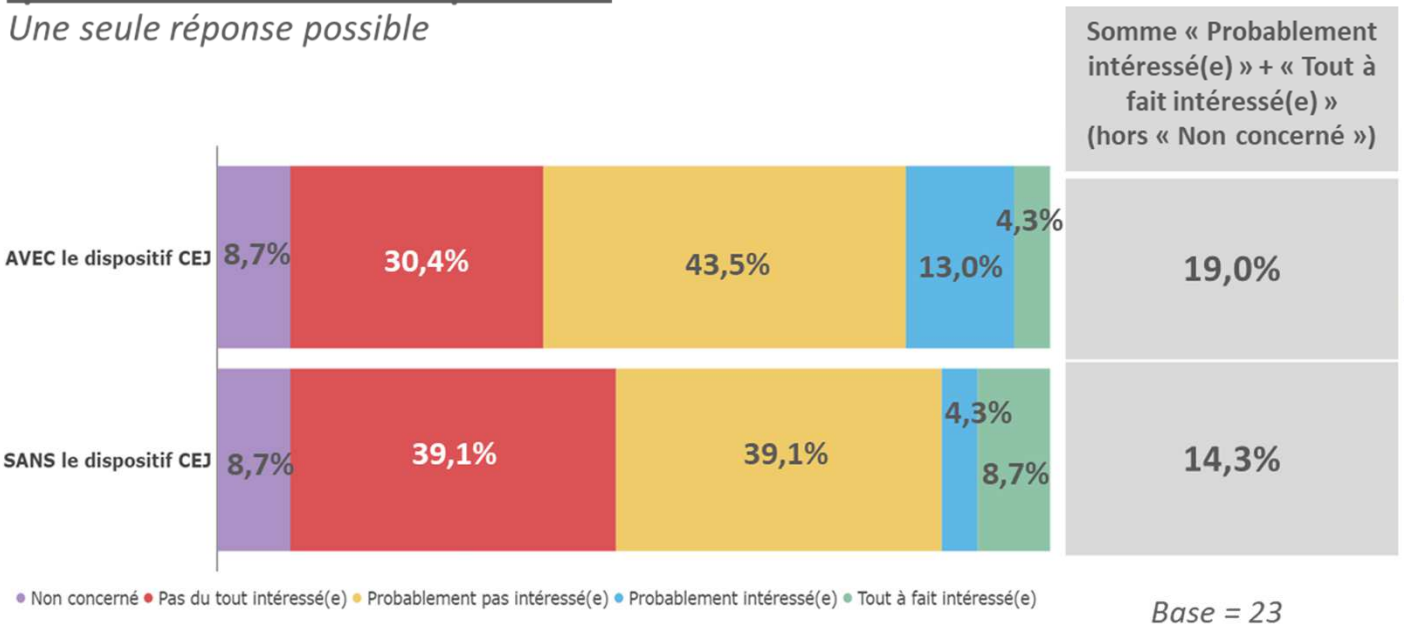
⇒ **Une bonne connaissance sur le fait que l'IREF dispense cette formation au CQP MAIS besoin de communiquer sur le fait que celle-ci peut être financée par Pôle Emploi**

Base = 23

INTERET VIS-A-VIS DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE « TECHNICIEN DE RUGBY A XV » (CQP)

Q: Dans quelle mesure votre club serait-il intéressé, la saison prochaine, par cette formation au CQP pour votre encadrement sportif AVEC ou SANS ce dispositif CEJ ?

Une seule réponse possible



Somme « Probablement intéressé(e) » + « Tout à fait intéressé(e) » (hors « Non concerné »)
19,0%
14,3%

Base = 23

Q: Si votre club envisage d'inscrire des éducateurs à ce CQP la saison prochaine, combien en prévoyez-vous en distinguant ceux qui seraient inscrits dans le dispositif CEJ ?

⇒ 1 éducateur SANS le dispositif CEJ (2 réponses)
⇒ 1 éducateur (sans précision) (1 réponse)
⇒ Ne sait pas (3 réponses)

Base = 6

⇒ **Un intérêt relatif pour la formation CQP (légèrement supérieur avec le dispositif CEJ)**

CONNAISSANCE DU BPJEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF MENTION RUGBY A XV

Depuis cette saison, l'IREF propose ce Brevet Professionnel qui permet à son titulaire d'exercer le métier couramment appelé d'éducateur sportif et agent de développement. Il réalise de manière autonome l'encadrement de l'activité dans cette discipline.

La spécialité « rugby » du BPJEPS permet de former des éducateurs et agents de développement intégrant en outre les compétences attendues d'un coordonnateur technique et pédagogique, d'un entraîneur qualifié pour un jeune public de moins de 14 (voire moins de 16 ans) pratiquant le Rugby à XV de compétition.

La formation au BPJEPS spécialité activités sports collectifs, mention rugby s'effectue en 912 heures (612 heures en organisme de formation à raison de 2 jours et demi par semaine + 300 heures minimum en club). Les frais d'inscription pour cette formation s'élèvent à 8700€, pour la saison 2022/2023

Q: Saviez-vous que l'IREF de la LIFR dispense cette formation au BPJEPS ?
Une seule réponse possible



Q: Votre club a-t-il déjà inscrit un(des) éducateur(s) à cette formation au BPJEPS ?
Une seule réponse possible



Q: Saviez-vous que cette formation au BPJEPS peut être financée par Pôle Emploi pour vos éducateurs de moins de 26 ans qui seraient sans formation, sans emploi durable dans le cadre du dispositif de l'Etat : Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) ?
Une seule réponse possible



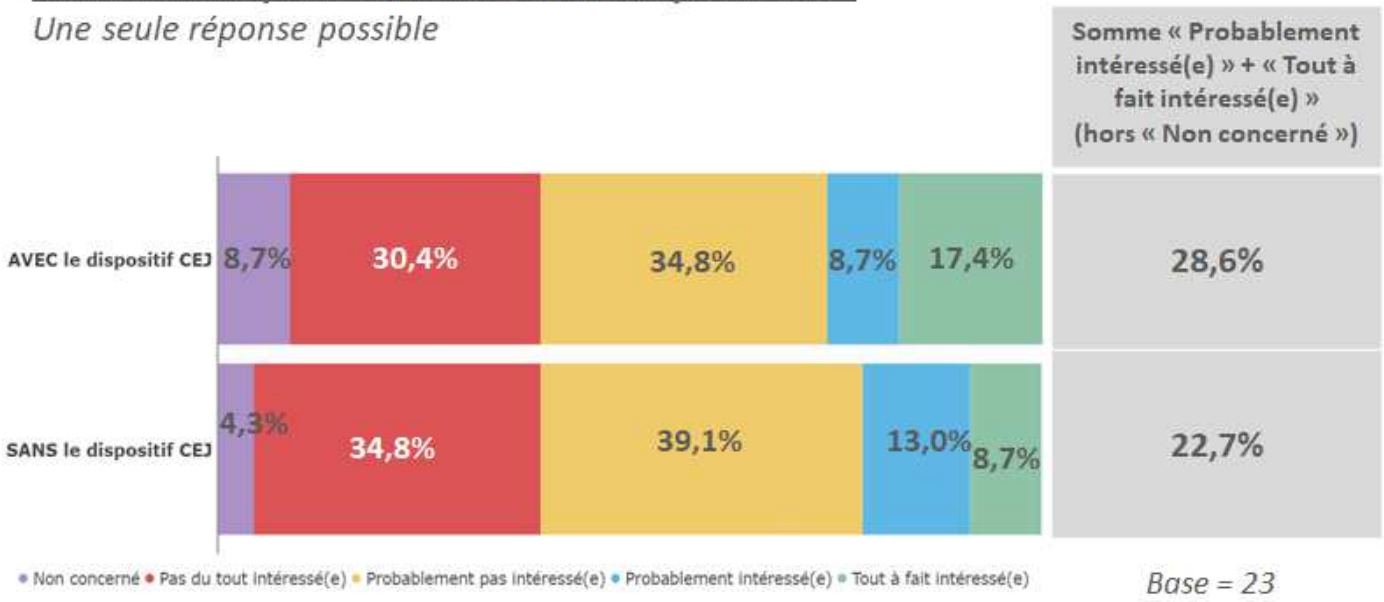
⇒ **La quasi-totalité des répondants savent l'IREF dispense cette formation au BPJEPS et une grande majorité d'entre eux connaissent le fait qu'elle peut être financée par Pôle Emploi**

Base = 23

INTERET VIS-A-VIS DU BPJEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF MENTION RUGBY A XV

Q: Dans quelle mesure votre club serait-il intéressé, la saison prochaine, par cette formation au BPJEPS pour votre encadrement sportif AVEC ou SANS ce dispositif CEJ ?

Une seule réponse possible



Base = 23

Q: Si votre club envisage d'inscrire des éducateurs à ce BPJEPS la saison prochaine, combien en prévoyez-vous en distinguant ceux qui seraient inscrits dans le dispositif CEJ ?

⇒ 1 éducateur (sans précision) (3 réponses)
⇒ 1 éducateur AVEC le dispositif (1 réponse)
⇒ 1 éducateur SANS le dispositif (1 réponse)
⇒ 2 éducateurs (1 AVEC et 1 SANS) (1 réponse)
⇒ 3 éducateurs AVEC le dispositif (1 réponse)
⇒ Ne sait pas (1 réponse)

Base = 8

⇒ **Un intérêt plus conséquent pour la formation au BPJEPS, notamment avec le dispositif CEJ**

AUTRES FORMATIONS SPORTIVES

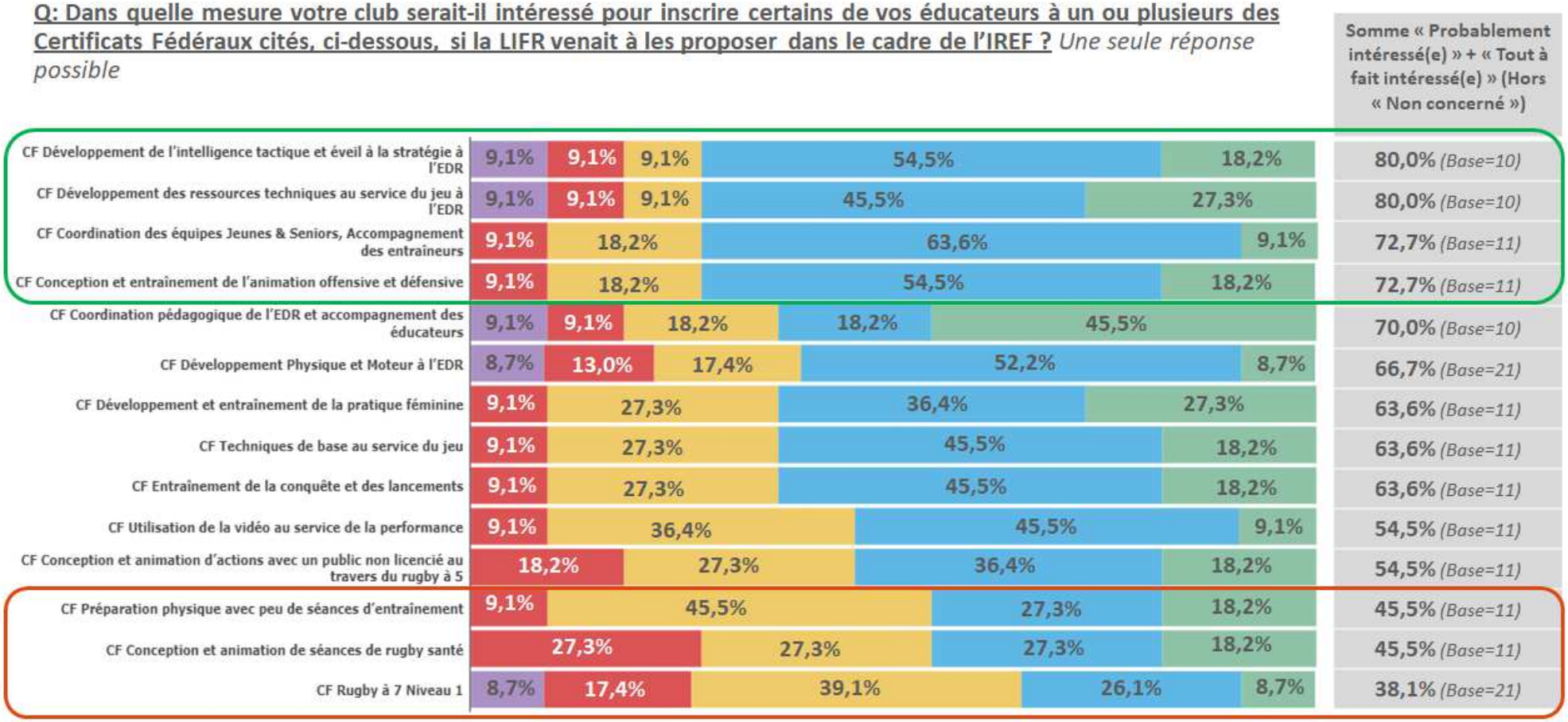
Les certificats fédéraux proposés par l'IREF s'effectuent sur un volume de 20 heures chacun réparties en 2 journées complètes + 1 demi-journée.

Q: Pour étoffer le portefeuille de compétences des encadrements sportifs, l'IREF propose des Certificats Fédéraux (CF), sur un volume de 20 heures chacun. Ces certificats permettent également aux éducateurs de recycler leur BF. Connaissiez-vous cette offre de formation ? *Une seule réponse possible*



INTERET POUR LES FORMATIONS SPORTIVES

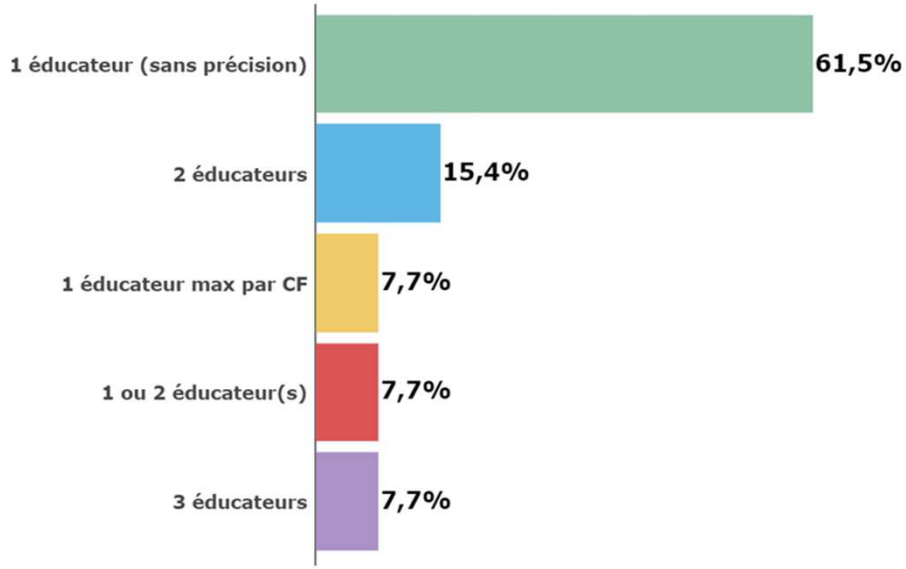
Q: Dans quelle mesure votre club serait-il intéressé pour inscrire certains de vos éducateurs à un ou plusieurs des Certificats Fédéraux cités, ci-dessous, si la LIFR venait à les proposer dans le cadre de l'IREF ? *Une seule réponse possible*



AUTRES FORMATIONS SPORTIVES

Q: Si votre club envisage d'inscrire des éducateurs à l'un des CF, combien en prévoyez-vous par type de CF ?

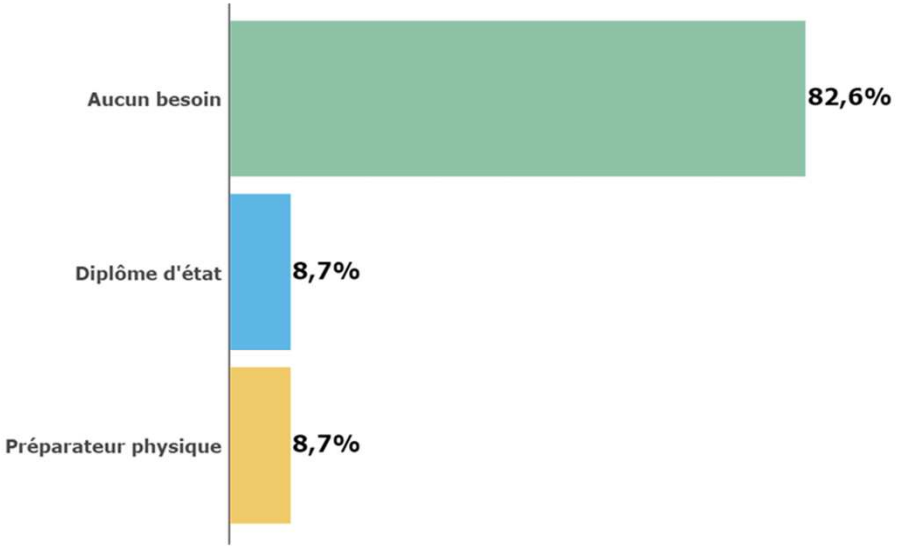
Une seule réponse possible



Base = 13

Q: Votre club aurait-il d'autres besoins de formation de votre encadrement sportif qui ne seraient pas couverts par l'offre actuelle de l'IREF ?

Une seule réponse possible



Base = 23

RESULTATS DETAILLES

ENCADREMENT DIRIGEANTS

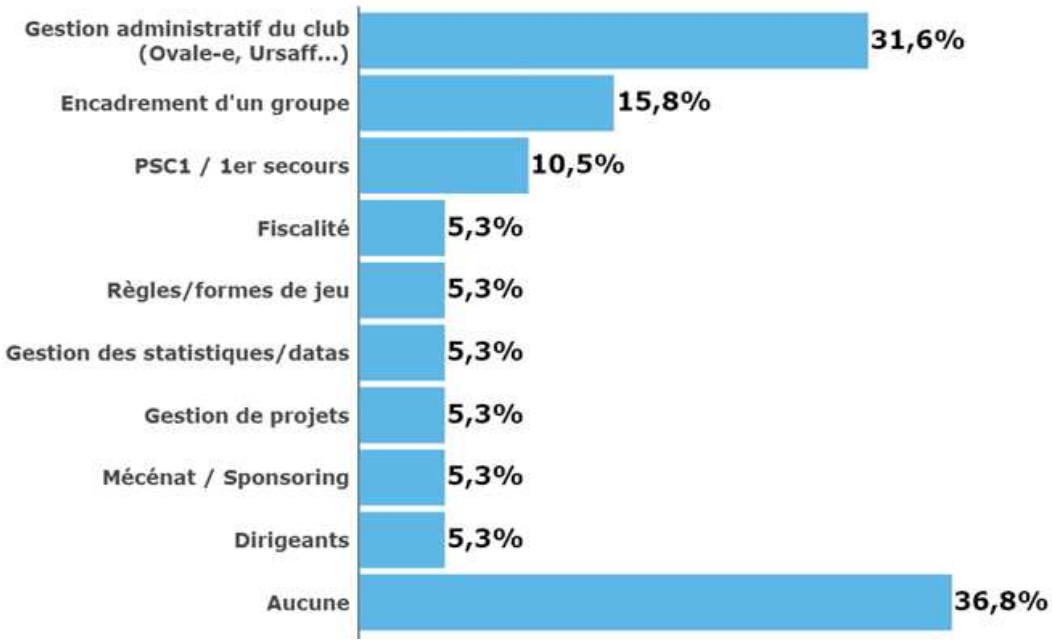
INTERET POUR LES FORMATIONS DIRIGEANTS

Q : Souhaiteriez-vous que l'IREF propose des formations pour vos dirigeants ?
Une seule réponse possible



Base = 23

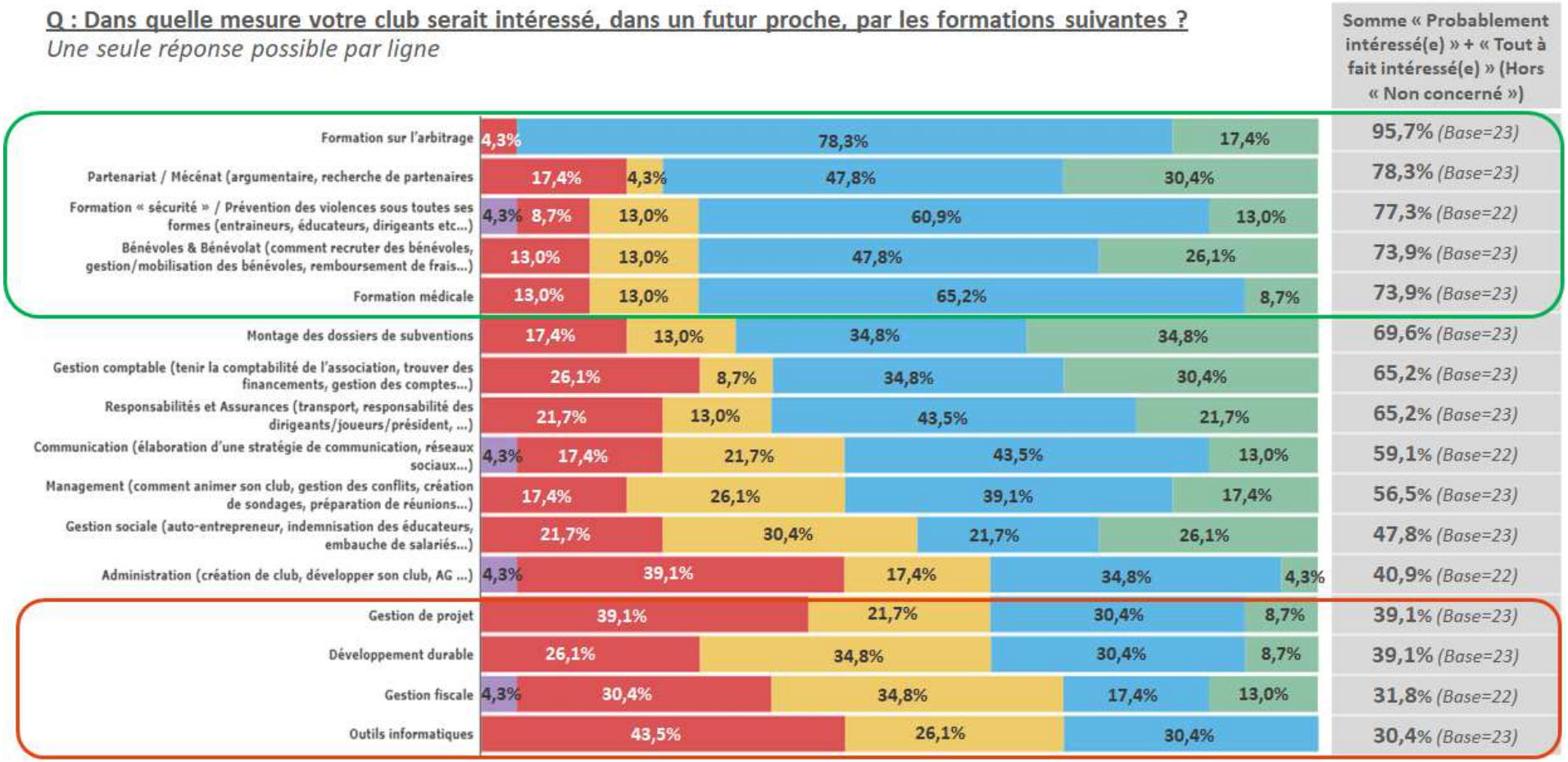
Q : Si oui, Quel(s) type(s) de formations souhaiteriez-vous pour vos dirigeants ? *Une seule réponse possible*



Base = 19

INTERET POUR LES FORMATIONS DIRIGEANTS

Q : Dans quelle mesure votre club serait intéressé, dans un futur proche, par les formations suivantes ?
Une seule réponse possible par ligne



RESULTATS DETAILLES

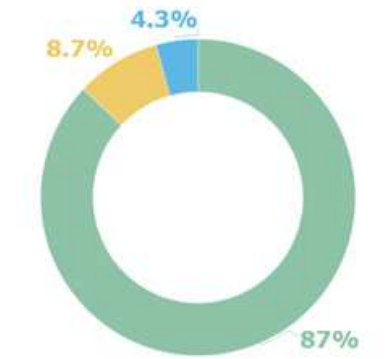
QUESTIONS DIVERSES SUR LA FORMATION

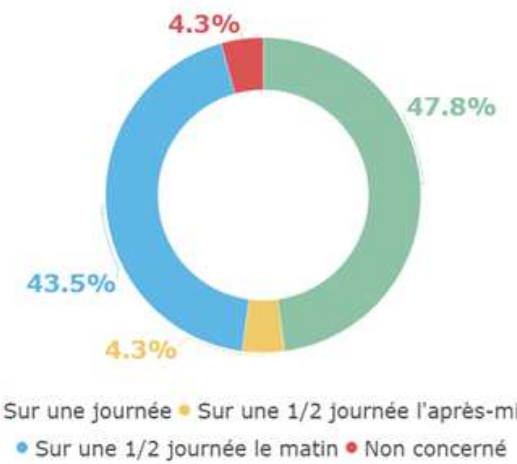
BESOINS ET ATTENTES EN TERMES DE FORMATION

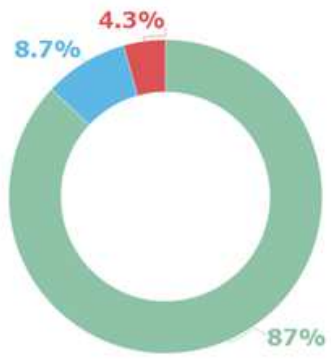
Q : Avez-vous un responsable de la formation au sein de votre club ? *Une seule réponse possible*



Q : Toutes formations confondues (encadrement sportif, dirigeants, autres), sous quel format préfèreriez-vous effectuer les formations ? *Une seule réponse possible par question*



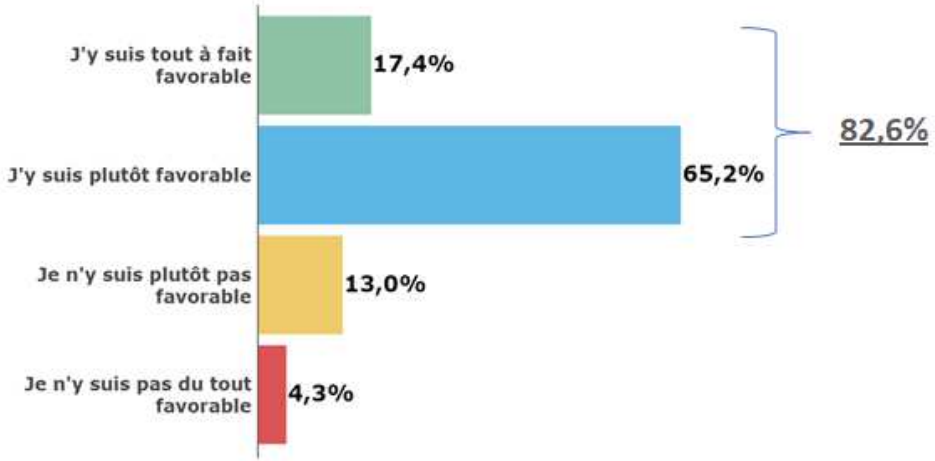




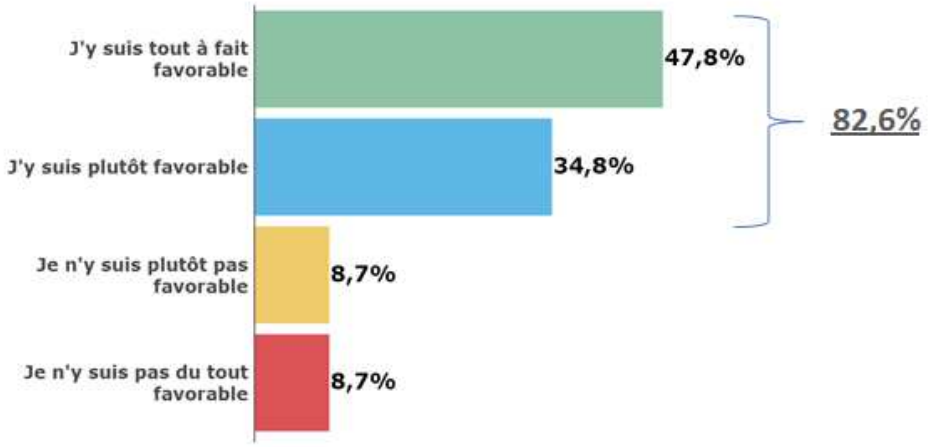
Base = 23

BESOINS ET ATTENTES EN TERMES DE FORMATION

Q : Que pensez-vous de l'idée que les formations se déroulent à tour de rôle au sein des autres clubs de votre région ?
Une seule réponse possible



Q : Seriez-vous favorable à ce que votre club réceptionne une des formations ? (La LIFR prend en charge financièrement son organisation. Plus de renseignements dans le règlement financier de la Ligue) *Une seule réponse possible*



Q : Accepteriez-vous que l'IREF vous contacte pour affiner vos besoins et attentes en termes de formations ?
Une seule réponse possible



FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Base = 23

RESULTATS DETAILLES

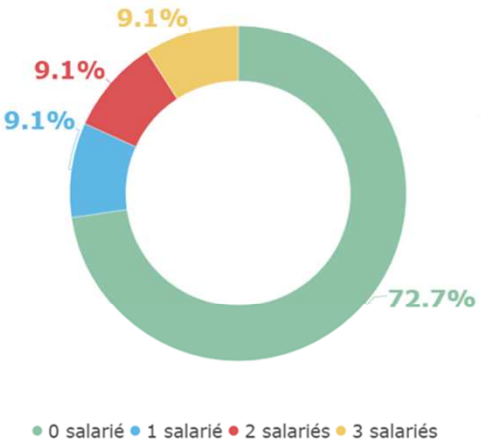
EMPLOI

NOMBRE D'EMPLOIS POUR LA SAISON PASSEE

Q : Combien avez-vous d'éducateurs salariés et d'emplois administratifs salariés au sein de votre club ? *Une seule réponse possible*

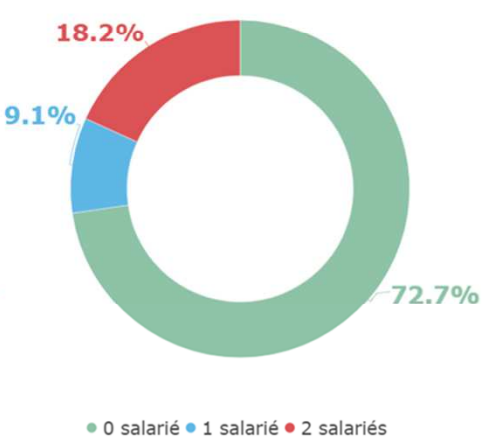
NOMBRE D'EDUCATEURS

TEMPS PARTIEL



Moyenne = 0,5 salarié

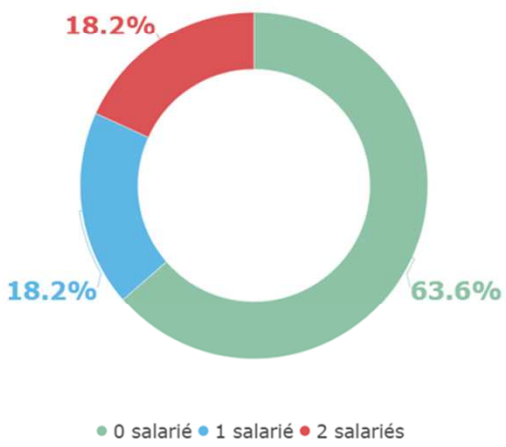
PLEIN TEMPS



Moyenne = 0,5 salarié

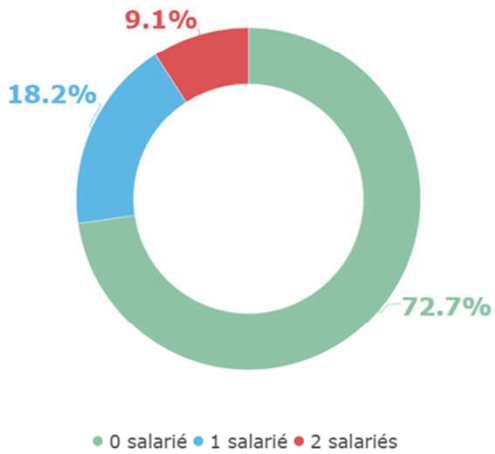
NOMBRE D'ADMINISTRATIFS

TEMPS PARTIEL



Moyenne = 0,5 salarié

PLEIN TEMPS

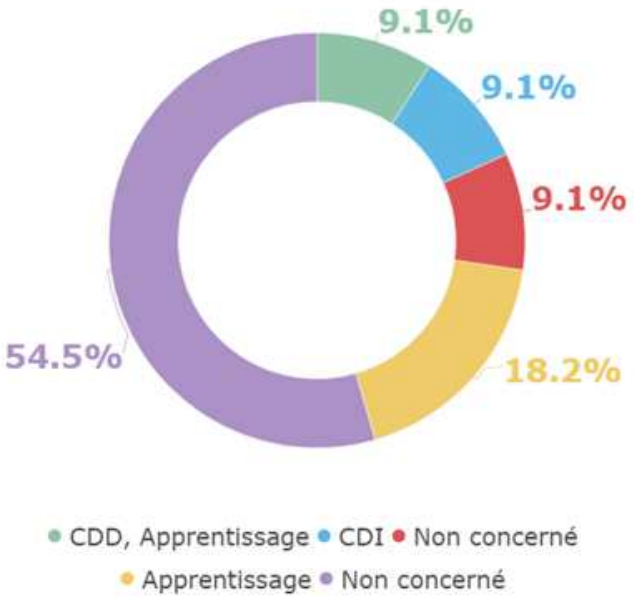


Moyenne = 0,5 salarié

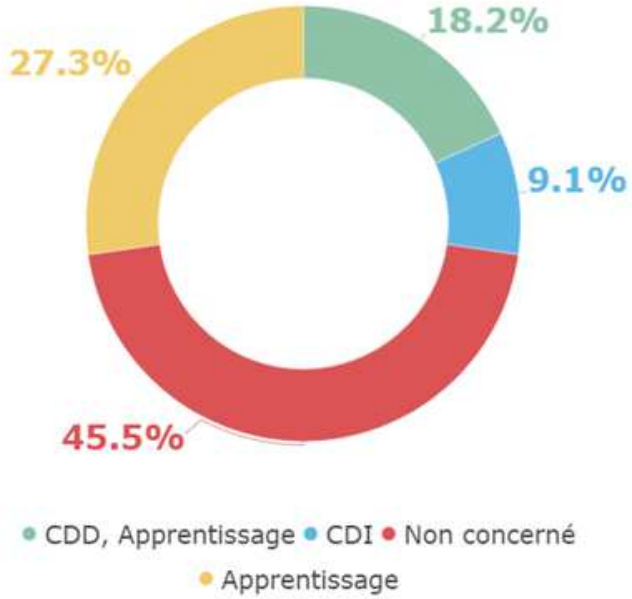
TYPE DE CONTRATS POUR LA SAISON PASSEE

Q : Dans l'hypothèse où vous avez une ou plusieurs personnes rémunérées au sein du club, pouvez vous nous indiquer leur type de contrat ? *Une seule réponse possible*

EDUCATEURS SALARIES



ADMINISTRATIFS SALARIES

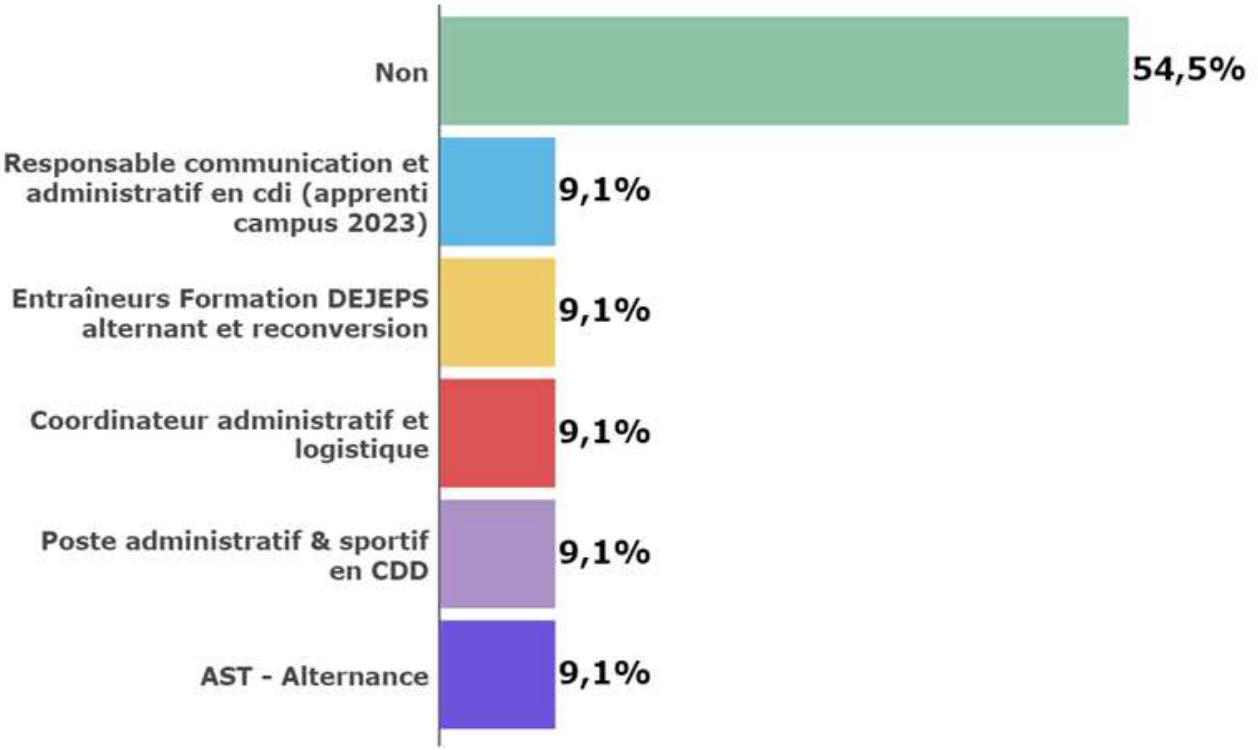


Base = 11

TYPE D'EMPLOIS POUR LA SAISON PROCHAINE

Q : Votre club envisage t il de recruter un salarié ? Si oui, pouvez-vous nous préciser le poste et le type de contrat ?

Une seule réponse possible



Base = 11

QUESTIONS DIVERSES SUR L'EMPLOI

Q: Etes-vous en relation avec l'agence pôle-emploi locale ?



Q: Etes-vous en relation avec la mission locale ?



Q: Connaissez-vous le responsable insertion-emploi de votre mairie ?



Q: Avez-vous un/des « Contrat Engagement Jeune » (CEJ) au sein de votre structure ?



Q: Avez-vous un référent emploi ?

